

Adopté par la conférence des présidents de parti le 8 septembre 2017

## Vers un tourisme suisse plus compétitif

### Hospitalité, qualité et innovation plutôt que soutien étatique

Le secteur touristique suisse doit faire face à des défis de taille : une forte concurrence étrangère, des prix et des salaires élevés en Suisse ainsi qu'un changement structurel. Le PLR est convaincu que le tourisme suisse peut se mesurer face à ses concurrents grâce à une stratégie de qualité et d'innovation conséquente. Nous voulons accueillir nos touristes avec hospitalité et avec des concepts adaptés à leurs besoins. Cela ne nécessite pas une politique de subventionnement mais des conditions-cadre libérales pour la place économique suisse.

- › **Une stratégie de qualité et d'innovation cohérente dans le tourisme** : Ce n'est pas en se concentrant uniquement sur le prix que la Suisse deviendra compétitive. Il est préférable de suivre une stratégie conséquente et à long terme, qui se base sur des idées créatives et des normes de qualité élevées. Cela offre de meilleures chances pour les entreprises suisses du tourisme : ainsi, elles peuvent commercialiser des produits alimentaires locaux de grande qualité de manière ciblée afin d'être compétitives dans cette gamme de prix plus élevée. Les entreprises touristiques peuvent coopérer pour baisser les prix des produits et des prestations de service (p. ex. achats groupés, laveries communes). Le petit territoire qu'est la Suisse peut être considéré comme un atout afin qu'une offre commune attrayante puisse être proposée grâce à la coopération géographique. Cela nécessite en outre une commercialisation conséquente de la Suisse au moyen d'organisations touristiques étendues, fortes et actives. Il est dans ce cas nécessaire que les mêmes critères soient appliqués à toutes les régions. La promotion de la place économique et du tourisme doit rassembler ses forces et lancer des projets communs. La marque suisse doit être renforcée grâce à Suisse Tourisme et commercialisée de manière commune et à échelle mondiale en collaboration avec les différentes organisations dans les secteurs de la promotion des exportations, de l'économie et de l'innovation.
- › **Renforcer l'image du tourisme en tant que marché du travail attractif** : Le secteur touristique doit pouvoir employer ses collaborateurs en fonction des besoins touristiques (travail du dimanche, ouverture en continu, etc.). Un travail autonome doit être permis. Les employés doivent ainsi parfois pouvoir travailler plus tard, s'ils se voient attribuer un temps libre suffisant par la suite. Les partenaires sociaux doivent rendre le secteur touristique attractif pour la main d'œuvre – particulièrement pour le potentiel de main d'œuvre national – en proposant des offres de formations et de formations continues, des perspectives de carrière ou l'utilisation d'infrastructures touristiques existantes. Les coopérations entre les prestataires de services touristiques sont souhaitables, afin que la sécurité d'un emploi à l'année ainsi qu'une diversification des activités dans différents domaines touristiques soient garantis et que les échanges d'expériences professionnelles soient salutaires lors d'une nouvelle recherche d'emploi.
- › **Faire baisser les prix en supprimant les obstacles au commerce** : En tant que secteur géographiquement relié, qui doit pour autant être attrayant pour les clients étrangers, le tourisme souffre particulièrement des prix élevés en Suisse. Ces prix trouvent en partie leur origine dans les nombreuses

barrières à l'importation (particulièrement les coûts d'achats dus à la protection douanière agricole et au protectionnisme sur le marché intérieur). C'est pourquoi le PLR refuse un isolement et une réglementation supplémentaires du marché. Au lieu de cela, la politique doit supprimer, là où c'est possible, les douanes, les obstacles techniques au commerce et les charges administratives sur les importations. Les autorités de concurrence sont également appelées à sanctionner des cas de non-respect de la loi en vigueur, afin que les prix ne restent pas élevés à cause d'entreprises dominantes.

- › **Poursuivre la réduction des procédures administratives, moins de réglementations et d'Etat** : Afin de pouvoir renforcer le tourisme en Suisse, il faut moins d'Etat. La suppression de règles inutiles doit profiter à tous les prestataires et à parts égales entre les modèles commerciaux plus traditionnels ou récents (p. ex. hôtels et offres AirBnB). La numérisation offre la chance de laisser la concurrence se jouer d'elle-même : grâce à des portails de comparaison et à des évaluations de clients, le tourisme suisse peut démontrer son offre innovante et de qualité au monde entier. La liberté contractuelle doit perdurer. Les taxes touristiques pourraient également être calculées en ligne et ainsi – avec la réduction de la bureaucratie – servir à parts égales aux offres d'hébergement. En outre, l'Etat ne devrait proposer que des aides d'encouragement limitées dans le temps (p. ex., dans le domaine des crédits hôteliers, de la nouvelle politique régionale). Les entreprises touristiques doivent ensuite démontrer leur compétitivité et être autonomes. Un taux unique de TVA non-bureaucratique devrait désengorger l'économie toute entière. Enfin, les exigences bureaucratiques sur les projets de construction doivent être réduites afin que la restructuration et la démolition des voies ferroviaires de montagne ou d'autres infrastructures soient réalisées rapidement.
- › **Renforcer les infrastructures suisses** : Une très bonne liaison de transport, une excellente connexion internet ainsi qu'un réseau de téléphonie mobile de qualité sont des conditions préalables nécessaires afin que le tourisme suisse en général et particulièrement en périphérie puisse rester compétitif. Pour ce faire, une réglementation plus proche du marché et plus simplifiée est nécessaire. Le PLR demande une perspective nationale durable en étroite coordination avec l'aménagement du territoire lors de développement et d'entretien des infrastructures de transport afin de mieux englober les régions touristiques. Les aéroports, ont également urgemment besoin de conditions-cadre appropriées afin d'adapter leurs capacités à la forte demande. L'accessibilité de la Suisse via les aéroports régionaux et nationaux doit être améliorée. Le but est en outre d'utiliser les infrastructures de communication de manière plus efficace (p. ex. grâce à des coopérations en matière de réseaux) et en aménageant des antennes de téléphonie mobile de manière plus simple.
- › **Eviter de nouvelles interventions dans l'aménagement du territoire** : Les régions touristiques souffrent malheureusement déjà d'une réglementation croissante de l'aménagement du territoire et du marché immobilier à cause, par exemple, de l'application de l'initiative sur les résidences secondaires. Il faut renoncer à de nouvelles interventions nationales dans l'aménagement du territoire cantonal ou dans le marché du logement régional. Le PLR rejette donc un nouveau durcissement de la Lex Koller et exige une mise en suspens d'une nouvelle révision de la loi sur l'aménagement du territoire, jusqu'à ce que la première étape soit complètement mise en œuvre. Les éventuels obstacles réglementaires doivent en outre être supprimés, afin que les résidences secondaires, notamment dans les régions montagneuses, soient mieux exploitées et rénovées.
- › **Favoriser une politique climatique durable et favorable à l'économie** : Le changement climatique représente un défi toujours plus important pour le tourisme suisse (p. ex. tourisme hivernal) et particulièrement pour les régions montagneuses. Au lieu de décréter la mise en œuvre de l'Accord de

Paris sur la lutte contre le changement climatique avec des mesures ambitieuses et rigides pour la Suisse, la politique doit, selon le PLR, privilégier une adaptation plus flexible et plus favorable pour l'économie. Les solutions individuelles de la Suisse coûtent chères, nuisent au secteur touristique et ne nous feront pas avancer. À plus forte raison, les entreprises grevées par les charges, tout comme les propriétaires, devraient avoir la possibilité de se libérer de taxes déjà existantes lorsqu'ils concluent une convention d'objectifs contraignante en ce qui concerne l'augmentation de l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.